

Coordination et juxtaposition

La **coordination** consiste à joindre par un coordonnant des éléments de même niveau syntaxique, c'est-à-dire des éléments qui remplissent la même fonction et qui peuvent se remplacer l'un l'autre. On appelle « coordonnant » le mot ou la locution qui relie les éléments coordonnés ; le terme *coordonnant* désigne aussi la fonction de ce mot.

[Renée joue souvent au tennis] et [nage tous les jours].

> Le coordonnant *et* relie deux phrases de même niveau syntaxique (le sujet de la deuxième phrase (*Renée nage...*) a été effacé pour éviter la répétition).

Le faucon pèlerin niche [sur les grands édifices] ou [sous les ponts].

> Le coordonnant *ou* relie deux groupes prépositionnels (GPrép) en fonction de complément indirect du verbe *niche*.

[Daniel] et [Patrick] présenteront leur projet au président cet après-midi.

> Le coordonnant *et* relie deux groupes nominaux (GN) qui remplissent la fonction de sujet.

Dans les exemples ci-dessus, les éléments coordonnés sont de même catégorie. Mais il arrive que des éléments coordonnés ne soient pas de même catégorie.

Ce cheval est [rapide] et [d'une grande robustesse].

> Le coordonnant *et* relie deux groupes en fonction d'attribut du sujet ; le premier est un groupe adjectival (GAdj) et le second, un GPrép.

En plus de jouer un rôle syntaxique, le coordonnant joue un rôle sémantique, car il exprime l'addition (*et, de plus*), l'alternative (*ou*), la cause (*car, en effet*), la conséquence (*donc, par conséquent*), l'opposition (*mais, cependant*), etc.

LA JUXTAPOSITION

La **juxtaposition** est une coordination sans l'emploi d'un coordonnant. Le coordonnant est remplacé par un signe de ponctuation (une virgule, un deux-points ou un point-virgule), qui sépare graphiquement les éléments de même fonction juxtaposés.

[Chaque soir], [au coucher du soleil], ces petites fleurs jaunes s'épanouissent.

> La virgule sépare deux groupes de mots ayant la fonction de complément de phrase.

[Chaque soir, au coucher du soleil, ces petites fleurs jaunes s'épanouissent] ; [elles dégagent alors une fraîche odeur citronnée].

> Le point-virgule sépare deux phrases de même niveau syntaxique.

LA COORDINATION DES GROUPES PRÉPOSITIONNELS

Dans la coordination et la juxtaposition de groupes prépositionnels (GPrép), c'est-à-dire de groupes débutant par une préposition, il faut respecter une règle particulière : on doit répéter les prépositions *à, de* et *en* au début de chacun des GPrép désignant des entités différentes. Les autres prépositions peuvent être répétées ou non.

J'ai envie [de me faire couler un bon bain] et [de me détendre au moins une heure].

J'aime bien me détendre [en lisant un roman] ou [en prenant un bain chaud].

J'ai confié mon chien [à ma soeur] et [à son mari] le temps de mon voyage.

Je compte [sur ma soeur] et [(sur) son mari] pour en prendre soin.

> Ici, la répétition de la préposition *sur* est facultative.

La sortie a été reportée [à cause du froid] et [(à cause) de la neige].

> Ici, la répétition de la première partie de la préposition *à cause de* est facultative ; on doit cependant répéter obligatoirement le *de* (*du, des*).

J'ai confié mon chien à ma [sœur] et [amie].

> Ici, *sœur* et *amie* représentent une seule personne.

LA COORDINATION DE SUBORDONNÉES CIRCONSTANCIELLES

Les subordinées circonstancielles expriment différentes valeurs de sens, lesquelles sont précisées par un mot de relation ayant la fonction de subordonnant. Voici quelques exemples de subordonnants de cause ou de justification : *parce que, puisque, comme, étant donné que, vu que* ; de temps : *avant que, après que, lorsque, quand*, etc. ; de but : *pour que, afin que*, etc.

Dans la coordination et la juxtaposition de subordinées circonstancielles, il faut respecter une règle particulière : les subordonnants doivent être répétés ou tout simplement repris par *que* devant le deuxième élément coordonné ou juxtaposé.

Il est venu [parce qu'il avait une affaire à régler] et [(parce) qu'il voulait me parler].

> Ici, la répétition de la première partie du subordonnant *parce que* est facultative ; on doit cependant répéter obligatoirement le *que* (*qu*).

Ferme les fenêtres [avant qu'il se mette à pleuvoir] et [(avant) que nos papiers s'envolent].

> Ici, la répétition de la première partie du subordonnant *avant que* est facultative ; on doit cependant répéter obligatoirement le *que* (*qu*).

Attention ! Lorsque la cause est exprimée par le coordonnant *car*, ce dernier n'est ni répété ni repris par *que* devant le deuxième élément coordonné.

[Il est venu], car [il avait une affaire à régler et il voulait me parler].

LA COORDINATION DE SUBORDONNÉES RELATIVES

Dans la coordination et la juxtaposition de subordinées relatives, on doit respecter une règle particulière : lorsque le pronom relatif et le sujet de la deuxième subordinée relative sont les mêmes que ceux de la première, on ne les répète pas, mais ils doivent être exprimés s'ils sont différents.

C'était une marchandise [dont tout le monde avait besoin] et [voulait faire provision].

> Les deux relatives coordonnées sont équivalentes à ces phrases :

[**Tout le monde** avait besoin **de la marchandise.**]

[**Tout le monde** voulait faire provision **de la marchandise.**]

Le sujet *tout le monde* est le même dans les deux phrases et le pronom relatif doit aussi être le même pour remplacer **de la marchandise** : on emploie *dont* parce que ce groupe débute par la préposition *de* (*avoir besoin de...*, *faire provision de...*).

Le cola demeurait la marchandise-clé [dont tout le monde avait besoin] et [qu'on venait régulièrement se procurer].

> Les deux relatives coordonnées sont équivalentes à ces phrases :

[**Tout le monde** avait besoin **de la marchandise.**]

[**On** venait régulièrement se procurer **la marchandise.**]

Le sujet n'est pas le même dans les deux phrases et le pronom relatif ne doit pas être le même pour remplacer *de la marchandise* et *la marchandise* : le premier groupe débute par la préposition *de*, on doit donc employer le pronom *dont* ; le second groupe est un GN complément direct du verbe *se procurer*, on doit donc employer le pronom relatif *que* (*qu*).